



# UNAFAM - ESSONNE

## Bulletin d'informations

### Édito

#### Un autre regard



Inauguration de l'allée Tony Lainé

L'Unafam continue, sans relâche, à aider et soutenir les familles et les personnes touchées par la maladie psychique d'un proche. Cette action se poursuit grâce, notamment, aux bénévoles « accueillants » qui, outre l'expérience acquise auprès de leur proche malade, suivent régulièrement des formations spécifiques pour remplir leur mission dans les meilleures conditions possibles (ateliers d'analyse de pratiques, entraînement à la médiation...).

Ce rôle de l'Unafam est irremplaçable. Et nous devons le faire connaître auprès de nos interlocuteurs (soignants, intervenants sociaux, élus, intervenants associatifs...), expliquer dans quel esprit nous le faisons, leur démontrer que nous pouvons leur apporter une complémentarité d'action, une expertise, des ressources, voire même un appui pour faire aboutir certains projets, et leur proposer un **partenariat** profitable pour tous. L'unafam souhaite ainsi constituer, progressivement, un réseau de partenaires oeuvrant pour une meilleure prise en charge du handicap psychique dans la cité.

Suite de l'édito page 2

Sommaire:	Page
- SISM 2007 à Massy.....	2 à 4
- Un FAM à Draveil .....	5
- Infos hôpitaux de l'Essonne .....	6
- Journée détente à Méréville .....	7
- Journée Chamarande .....	7
- Handicap et emploi : ATHAREP	8
- Le Café curieux de Morsang .....	8
- Groupe déni à Palaiseau. ....	9
- Témoignage .....	9
- Allée Tony Lainé à Brétigny .....	10
- Agenda Unafam .....	11
- Le Coin de l'ALVE .....	12
- Permanences, représentation et composition du bureau .....	12

**à vos agendas**

**Le 16 juin, sortie annuelle des adhérents à Méréville**  
**Visite du Jardin et repas en commun**  
 Voir page 7

---

**Dimanche 24 juin, traditionnelle journée départementale du handicap à Chamarande**  
**venez rencontrer les bénévoles de l'association et découvrir les activités d'Intesection**

---

Notez dès à présent sur vos agendas que l'**assemblée annuelle** des adhérents se tiendra cette année le **17 novembre 2007**  
 Des précisions dans le prochain bulletin.

*C'est dans cet état d'esprit que nous prenons actuellement contact avec les médecins (et les équipes soignantes) des hôpitaux essonniers comportant un service psychiatrie, afin de leur dire que nous souhaitons situer notre action dans une logique de coopération constructive et non dans une logique d'opposition ou de revendication systématique. De ces rencontres, nous espérons une meilleure compréhension mutuelle et une coopération plus affirmée s'exerçant au profit des familles - notamment celles des malades adultes - avec lesquelles, souvent d'ailleurs par manque de temps, les soignants ont parfois du mal à communiquer.*

*Dans ce numéro nous vous présentons les évolutions en cours ou prévues dans les hôpitaux. Nous pensons qu'il est important pour les familles d'être informées de projets permettant le rapprochement de l'offre de soins du domicile des patients, de la création de nouvelles structures, médico-sociales notamment, qui peuvent rendre service aux familles ou bien de la possibilité d'hospitalisation des adolescents dans des structures spécialisées.*

*Ce numéro précède la période des vacances, il précède aussi notre sortie de fin d'année à Méréville, à laquelle nous serions heureux que vous participiez pour vous détendre et nous fournir l'occasion de mieux nous connaître... nous aussi !*

JC MATHA

## Semaine d'information sur la Santé mentale : colloque du 13 mars 2007 à MASSY

Dans une brève allocution, J-C. Matha, Président de la section Essonne, a accueilli tous les participants et leur a exprimé les remerciements de l'UNAFAM pour leur soutien actif et leur présence.

Sont ensuite intervenus : Mme Edith DANIELOU, Maire adjoint de MASSY, déléguée aux affaires sociales, au logement, à l'insertion et aux exclusions ; M. Jérôme GUEDJ, Vice président du Conseil général chargé des solidarités et de la lutte contre la discrimination ; M. Bernard LEREMBOURE, Directeur de la DASS.

**Ils nous ont dit...**

**Madame Edith DANIELOU, Maire adjoint de MASSY,**

Je vous souhaite la bienvenue et je vous confirme que la ville de MASSY est particulièrement honorée d'accueillir aujourd'hui ce colloque. C'est même une fierté pour nous.

En tant que maman de 5 enfants, tous adultes aujourd'hui, je sais d'expérience combien l'adolescence est un passage délicat. Et, lorsque l'adolescence s'accompagne de troubles psychiques, la souffrance est grande pour le jeune et pour sa famille. Il m'est souvent arrivé, au cours de rendez-vous individuels en Mairie, de constater que ces familles culpabilisent, s'interrogent et restent malheureusement persuadées qu'elles sont l'unique coupable.

A Massy nous avons une association qui est particulièrement dynamique. Il s'agit d'un point d'accueil « jeunes » qui a été agréé par la DASS, ce dont je remercie Monsieur LEREMBOURE, ici présent. J'ai également relevé sur votre programme, l'intervention de Pascale CHAUSSON, Psychologue d'« Essonne Accueil », qui fait un travail exemplaire pour l'accueil des jeunes et de leurs

familles, et dont la ville de MASSY soutient l'action.

Cette association, qui est vraiment dans mon cœur, a été difficile à installer sur la ville. L'historique vous dira que les riverains avaient quelques difficultés à accepter ce type d'association sur leur quartier. Ils craignaient qu'il y ait des incidents, que des jeunes posent de sérieux problèmes sécuritaires, je ne sais quoi encore. Et en définitive, l'accouchement s'est fait sans douleur. Il a suffi de parler avec les gens, de leur expliquer, de les inviter dans la structure et tout s'est remarquablement bien passé. En tant qu'élue de Massy, je remercie l'ensemble des participants qui vont sans doute faire part de leurs travaux, de leurs expériences, confronter leurs idées, peut être leurs doutes, sûrement leurs espérances et tout cela afin de venir en aide à tous ces jeunes en souffrance.

**M. Jérôme GUEDJ, Vice président du Conseil général chargé des solidarités et de la lutte contre la discrimination.**

C'est une heureuse initiative, qu'au moins une fois par an, la thématique de la santé mentale soit évoquée dans l'espace public, dans les lieux du dialogue et de la confrontation. C'est une heureuse initiative et le partenariat entre la DASS, le Conseil Général et l'UNAFAM, qui sont les porteurs de cette semaine d'information de la santé mentale dans le département, est une œuvre utile.

C'est une semaine nationale, ce qui souligne qu'il y a un véritable enjeu à ce que l'ensemble des acteurs amenés à travailler au quotidien sur les thématiques de santé mentale et de souffrance psychique puissent confronter leurs expériences, chacun de leur point de vue, afin de faire émerger dans le débat public des sujets qui parfois sont trop renvoyés à la seule sphère de l'intimité et de la famille. C'est d'autant plus important que, on le voit à travers la série d'intervenants

## SISM 2007 Suite

qui vont s'exprimer aujourd'hui, il y a une pluralité de positions.

Il y a naturellement celle des acteurs de soins, qu'il s'agisse de l'ensemble du corps médical, des établissements de médecine générale ou des établissements de santé mentale. Mais ils ne sont pas les seuls car c'est un continuum de prise en charge qui intègre toute une série d'autres acteurs. On a évoqué tout à l'heure les points



d'accueil et d'écoute jeune qui sont des dispositifs co-pilotés par l'Etat et le Conseil Général ; il ne faut pas oublier les missions locales parce qu'elles sont en contact quotidien avec une partie de ces jeunes, les jeunes en insertion, pas uniquement professionnelle, mais aussi sociale ou personnelle. Il faut citer également les acteurs municipaux ou départementaux, les acteurs du service public, l'ensemble des travailleurs sociaux et aussi tous ceux qui dans l'ensemble des associations sont concernés par ces problématiques et notamment celles qui concernent les adolescents. Il y a enfin tous ceux qui oeuvrent dans le domaine des addictions, dont Essonne Accueil, qui doit intervenir tout à l'heure.

Pour qu'une politique publique de santé mentale soit vraiment efficace, la nécessité de partenariats s'impose et c'est d'ailleurs pour cela que le Conseil Général en a noués avec les missions locales, avec les clubs de prévention et avec les associations, dont l'Unafam. Je tiens d'ailleurs à saluer ici la vitalité de cette association qui agit dans le département pour la prise en charge du handicap et de la souffrance psychique et je souligne aussi l'action de l'ensemble des associations qui oeuvrent dans le même sens, « les temps mêlés » par exemple, dont certains membres réalisent une fresque en ce moment.

S'il est important de confronter nos points de vue et nos positions, il faut aussi apporter des réponses concrètes et opérationnelles. C'est ce qui a été fait par

le Conseil général en créant en Essonne, avec l'association des lieux de vie essonniers, l'Alve, des structures spécialisées d'accueil pour personnes en situation de handicap psychique. Nous inaugurerons à Massy, le 15 mars, la maison d'Edma qui fonctionne depuis un an.

La rencontre d'une société mobilisée, incarnée par les acteurs associatifs qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire prendre conscience des besoins qui existent, avec une puissance publique qui répond présente, c'est ce que nous avons réussi à faire ensemble. C'est ce que j'espère nous pourrons continuer à faire sur la base des idées, des suggestions, des propositions qui émergeront de votre journée de réflexion.

### **Monsieur Bernard LEREMBOURE,** **Directeur de la DASS.**

L'année dernière, pour une raison indépendante de ma volonté, je vous ai fait faux bond. Cette année, c'est avec plaisir que je me retrouve parmi vous et je vous félicite pour le contenu et le thème de votre colloque qui constitue, de fait, un axe structurant dans les politiques publiques pour les années à venir.

Le thème « Adolescent, citoyen en devenir », s'il renvoie à des mots positifs comme autonomie, croissance, responsabilité, peut renvoyer aussi à la souffrance, à la rupture, dans le domaine mental comme dans le domaine psychique, aussi bien pour l'intéressé que pour la famille. Le rôle de la DASS est de faire en sorte que cette problématique ne soit pas oubliée et elle compte sur le mouvement associatif pour le lui rappeler périodiquement.

Concrètement, au niveau de l'Etat, cela doit passer par le renforcement des structures de soins existantes pour réduire les délais pour l'accès aux soins ambulatoires mais également par l'accès aux soins hospitaliers en hospitalisation complète. C'est une nécessité absolue dans le département de l'Essonne car nous sommes en retard pour les structures de soins infanto juvéniles. Pour ce qui est du monde associatif cela peut passer par les réseaux d'aide à la parentalité.

Cela peut et doit passer également par ce que l'on appelle les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) qui font suite aux contrats de ville ou aux contrats d'agglomération, « outil » qu'il faut développer et au sein duquel la DASS souhaite pousser la création « d'ateliers santé ville ». Qui dit « atelier santé ville » dit recrutement d'un chargé de projet chargé d'animer le réseau associatif et les acteurs locaux. Actuellement, deux projets sont en cours de réalisation sur Evry et sur Courcouronnes et nous espérons que nous pourrions en habilitier 3 ou 4 autres dès cette année.

Si, dans les anciens contrats de ville, la santé publique était globalement déficitaire, avec les CUCS actuels les choses sont en train de changer. L'analyse des 13 projets déposés met en effet en évidence un ciblage très fort sur les enfants et les adolescents et montre que les axes d'effort et les actions envisagées font une place importante à la santé mentale et à la souffrance psychique.

Le 16 mars prochain, nous allons installer le Comité technique des acteurs de santé publique de l'Essonne qui réunira l'Etat, le conseil général, l'assurance maladie, la mutualité française, les réseaux associatifs et les chefs de projet des ateliers «santé ville», afin de mieux territorialiser l'action de la santé publique avec les partenaires dont parlait Monsieur GUEDJ tout à l'heure.

Encore une fois mes remerciements pour votre invitation, bon travail à tous pour les deux sessions que vous allez animer, et, bien entendu, à bientôt pour parler des projets.

## SISM 2007 Suite

\*\*\*

La coordination des 2 sessions a été ensuite assurée par François PANDOLEMEUNIE, responsable des groupes de jeunes parents au sein de l'UNAFAM.

### La première session a été consacrée au repérage des signes de la souffrance psychique des adolescents.

. Pour le Dr Ruben SMDJA, chef de clinique assistant à la maison de SOLEN, la dépression à l'adolescence, au sens strict des critères diagnostics psychiatriques, n'existe pas. Pour autant, il ne faut pas nier la grande souffrance que peuvent rencontrer certains adolescents, et, pour le thérapeute, toute la difficulté est de déterminer à quel stade elle devient problématique.

. Pour le Dr Myriam JARLAN, médecin coordinateur du Bassin d'éducation d'Etampes à l'Education Nationale, le protocole appliqué aux élèves de 6ème du secteur Sud Essonne constitue une expérience localisée. Il s'agit d'un questionnaire de 20 items, permettant aux infirmières scolaires de détecter des troubles qui ne se manifestent pas en classe, en essayant de distinguer ce qui relève d'une simple problématique adolescente de véritables troubles psychiques. Cette démarche n'est pas très facile à mettre en oeuvre car les élèves ne sont pas demandeurs et qu'ils peuvent la ressentir comme une sanction. Ce temps d'évaluation dans la durée est ponctué par des relations avec tous les partenaires de l'établissement pour déterminer avec pertinence l'aide qui peut s'avérer nécessaire pour l'adolescent.

. Pour Maud BELLORINI, psychologue clinicienne du « Point Ecoute Relais Essonne Nord », en décrivant le parcours de quelques adolescents, il s'agit de mettre en évidence les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. A son avis, le repérage des troubles peut se faire au niveau du discours de l'adolescent si l'on sait y distinguer les signes de sa souffrance. Et elle a conclu son intervention en disant : ... « L'adolescence est un moment délicat où fragilité et impétuosité se côtoient intimement, parfois jusqu'à la rupture, toujours à la limite de la rupture, parce

qu'il est nécessaire de rompre avec les fictions de l'enfance, pour s'avancer vers le jeu de la rencontre ».

. Pour Pascale CHAUSSON, psychologue clinicienne à ESSONNE ACCUEIL, qui a l'expérience de l'accueil familial, il s'agit de savoir déterminer si l'on est en présence d'une crise d'adolescence bruyante ou d'une pathologie débutante. Cette problématique n'est pas toujours simple à résoudre du point de vue technique pour les professionnels et il n'est pas simple également, pour le jeune, d'aborder cette question. L'expérience a par ailleurs montré que la consultation familiale peut être l'espace nécessaire à certaines familles pour s'engager sur cette question. La famille a en effet un rôle important à tenir.

Si la consultation familiale ne peut pas être présentée comme un modèle unique, qui pourrait tout résoudre, elle peut cependant être une solution pour apporter à la famille des éléments de réponse.

### La deuxième session a traité les 2

**questions suivantes :** Quel parcours pour un jeune malade psychique et sa famille ? Comment soigner et accompagner un adolescent tout en gardant la « bonne distance » et en respectant son désir d'autonomie ?

. Au cours de leur intervention, le Dr Hélène LIDA-PULIK Médecin Chef de service et Laurence VINCENT Assistante Sociale, ont présenté la clinique Médico-Universitaire Georges HEUYER située à Paris. Il s'agit d'un établissement psychiatrique de soins et d'études de la Fondation Santé des Etudiants de France, participant au service public hospitalier, qui propose des soins hospitaliers avec un projet de reprise ou de continuité des études pour des jeunes de 16 à 25 ans, lycéens à partir de la classe de première ou étudiants, présentant des troubles psychiatriques stabilisés.

. Pour le Dr Alain BIRON, pédopsychiatre, médecin-chef du Secteur 91 I 02, établissement public de santé Barthélemy Durand, contrairement à certains présumés, les soins ambulatoires pour les adolescents ne sont pas particulièrement difficiles à mettre en oeuvre et n'impliquent pas une approche

spéciale. Les rendez-vous avec les parents peuvent avoir lieu à l'initiative aussi bien du patient, des soignants, que des parents eux-mêmes. Les soins ambulatoires peuvent avoir des liens avec d'autres partenaires (par exemple, école, éducateurs, hôpital, ...). Il est indispensable de bien montrer au jeune patient les différences entre leurs rôles et leurs responsabilités pour qu'ils ne surchargent pas les soins ambulatoires de considérations qui impliquent d'autres instances et réciproquement.

. Selon le Docteur Françoise COLLONGUES, Médecin Education Nationale au Collège aux ULIS, il faut souligner l'accroissement du nombre d'élèves en difficultés psychiques et le « rajeunissement » de la population concernée.

En fonction de la disponibilité du jeune vis à vis des apprentissages scolaires, diverses solutions en partenariat avec lui, sa famille, la structure de soins et les structures internes à l'éducation Nationale sont envisageables. Il peut s'agir d'aménagement de l'emploi du temps, de la présence d'une tierce personne, d'objectifs pédagogiques adaptés... Il existe aussi des structures à petit effectif : CLIS - Classe d'Intégration Scolaire - en Primaire, UPI - Unité Pédagogique d'Intégration - en Collège et Lycée, avec poursuite des soins en ambulatoire.

La situation exige parfois la poursuite de la prise en charge en établissement spécialisé type Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, relevant du secteur médico-social, accueillant des jeunes présentant des troubles du comportement, voire une hospitalisation ou la mise en place d'une scolarisation à domicile.

Denis JOUTEAU, directeur de l'association RESSOURCES, souligne que l'accompagnement des jeunes en situation d'addiction est essentiel. Il précise qu'en matière de toxicomanie, il convient de ne pas focaliser sur le produit pour se centrer sur les causes de l'addiction.

L'accompagnement des jeunes doit s'inscrire dans un partenariat où des professionnels d'horizons différents doivent rechercher leurs points de convergence pour ce travail.

## FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE POUR PERSONNES HANDICAPEES PSYCHIQUES

L'oeuvre FALRET construit un FAM en partenariat avec les hôpitaux psychiatriques du secteur et l'UNAFAM

Date d'ouverture prévue : mi 2008

### MISSIONS

Hébergement, alimentation, aide et assistance liés à l'absence d'autonomie des personnes.

Soins médicaux et paramédicaux, c'est à dire surveillance médicale régulière, soins de nursing, maternage, soins du corps.

Accompagnement social, activités éducatives et ludiques, en vue de préserver et d'améliorer les acquis et de prévenir les régressions.

### OBJECTIF et PROJET DE VIE

L'accueil temporaire a vocation à préparer une admission, à soulager les familles pour un temps limité, leur permettre de « souffler » et de trouver des moments de récupération indispensables, à permettre un hébergement temporaire durant des périodes de vacances.

Cette modalité de prise en charge qui permet d'accueillir les personnes à la journée favorise le maintien à domicile tout en soulageant les familles. Celles-ci sont en effet prêtes à consentir des sacrifices importants pour permettre à leur proche handicapé de rester le plus longtemps possible au domicile.

La formule d'accueil à la journée permet d'offrir aux parents « aidants » du répit pour se reposer ou s'accorder un peu de temps et cet accueil peut faire reculer le moment où doit être prise la décision de placement.

L'accueil de jour constitue de fait une alternative au placement en internat, permettant d'une part aux familles de tenir durablement et aux personnes concernées de se maintenir dans un cadre social, en leur offrant l'occasion de rencontrer d'autres personnes, de rompre leur isole-

ment, de pratiquer des activités alternant attention et détente.

L'organisation, la composition de l'équipe pluridisciplinaire permettra d'assurer un suivi médical sur place, mais surtout en lien avec les équipes psychiatriques d'origine ou du secteur. Des conventions de partenariat seront d'ailleurs établies. Il est ainsi prévu d'accueillir des patients actuellement hospitalisés en hôpital psychiatrique dans l'Essonne.

Par ailleurs, de nombreuses activités seront proposées, favorisant bien-être, distraction, stimulation intellectuelle, motrice, sociale... tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution.

### FONCTIONNEMENT

Le principe de fonctionnement est fondé sur la création d'unités de vie, qui donnent un caractère plus familial à l'institution. Les dispositions architecturales permettront à chaque unité d'avoir une identité propre, organisée autour de moments privilégiés tels que le lever, la toilette, les repas, la détente... Les unités sont constituées de chambres individuelles avec coin toilette indépendant, d'une salle à manger et d'un salon. Quelques chambres doubles sont néanmoins prévues pour des personnes qui ne supporteraient pas la solitude. On trouve par ailleurs une salle de bain collective par unité de 5 et de 10.

Le bâtiment principal, comprendra tous les locaux d'activités de jour mises en place pour les résidents : soins du corps, ateliers, animations, avec 2 niveaux d'hébergement, composés d'une unité de vie de 15 places par groupe de 5 lits au niveau R+2, d'une unité de 10 au niveau R+3, répartie aussi par groupe de 5.

Le second bâtiment, en fond de propriété, sera exclusivement destiné à l'hébergement. Il comprendra 4 niveaux d'hébergement : 1 unité de 5 en R-D-C, 3 unités de 10 en R+1, R+2 et R+3.

### PUBLIC CONCERNE

Les FAM ont été créés pour recevoir des « adultes handicapés qui ne peuvent effectuer seuls les actes essentiels de la vie et dont l'état requiert une surveillance médicale et des soins constants ».

Le foyer d'accueil médicalisé accueillera des personnes adultes, handicapées du fait d'une maladie mentale stabilisée, chronicisée, avec ou sans trouble associé. Ces personnes, invalidées par des troubles psychiques non évolutifs, ne relèvent plus ou pas de structures d'hospitalisation psychiatrique, les phases aiguës de la maladie s'étant atténuées. La gravité de leur handicap psychique, leur état de dépendance et de chronicité clinique les rendent inaptes à toute activité professionnelle, y compris en milieu protégé, et nécessitent un hébergement médico-social, avec présence de tierce personne et surveillance médicale assortie de soins constants. Ces personnes résident dans leur famille, ou bien sont hospitalisées de longue date, du fait de l'absence de solution de sortie. Dans le second cas, une prise en charge existe, mais elle ne bénéficie plus aux personnes, car totalement inadaptée à leur besoin.

Des deux sexes, âgés de 20 ans et plus, ces personnes seront accueillies sans limite de durée et accompagnées « jusqu'au bout », pour autant que leur état de santé général (et non pas psychique) le permette. Elles pourront donc vieillir au sein de la structure.

L'établissement accueillera 70 personnes handicapées psychiques, dont 57 places en hébergement complet, 3 places en accueil temporaire, et 10 places en accueil de jour.



## Informations sur les hôpitaux.

### Hôpital d'Orsay

La reconstruction de l'unité d'hospitalisation se poursuit. Les malades, hospitalisés actuellement sur le site de Perray-Vaucluse, devraient retrouver prochainement des locaux neufs et fonctionnels sur le site du Grand Mesnil.

Un projet de lits d'hospitalisation complète pour adolescents, sur le même site, est en bonne voie de finalisation.

### EPS Barthélémy Durand Etampes

Le conseil d'administration de l'EPS Barthélémy Durand (dans lequel l'Unafam a deux représentants) a adopté un nouveau « projet d'établissement » pour la période 2007-2011.

L'axe majeur de ce projet est le **rapprochement des lieux d'hospitalisation du domicile des patients**. En effet, les unités d'hospitalisations des 5 secteurs de psychiatrie adulte desservant le nord du

département (Ste Geneviève des Bois, Longjumeau, Savigny, Grigny, Juvisy) seront implantés, à l'horizon 2011, dans des locaux neufs situés sur des terrains libérés par l'hôpital de Perray-Vaucluse, à proximité de la gare RER de Sainte Geneviève des Bois.

D'autre part, la **création de nouvelles structures**, notamment médico-sociales, est envisagée. Ainsi une MAS (maison d'accueil spécialisée), un FAM (foyer d'accueil médicalisé), des appartements avec gouvernantes, permettront d'accueillir des personnes souffrant de troubles psychiques mais dont l'hospitalisation en psychiatrie n'est plus nécessaire, notamment des malades qui étaient toujours hospitalisés par manque de structures pour les accueillir ainsi que ceux dont les familles, vieillissantes notamment, ne peuvent plus s'occuper.

Ces projets se feront en partenariat, avec les familles de patients, certaines associations, le conseil général...

Le nombre de places en foyers de post-cure sera augmenté, l'hospitalisation à domicile développée.

Le projet envisage également de nouvelles modalités de prise en charge des troubles psychiques affectant les enfants, les adolescents (création d'une unité d'hospitalisation à temps complet), les personnes âgées et personnes en situation de précarité et d'exclusion (mise en place de « lits de repos », maison relais).

Une unité d'alcoologie sera créée, en partenariat avec l'hôpital d'Etampes.

Nous vous informerons sur l'avancement de la réalisation de ces projets.

*Nous espérons pouvoir vous informer, dans notre prochain bulletin des projets concernant la psychiatrie à l'hôpital Sud-Francilien (Evry/Corbeil).*

## Groupe de parole



Vous avez besoin d'échanger avec d'autres proches de malades psychiques ?

Vous avez besoin d'espace qui vous est réservé pour parler de vous ?

**Le groupe de parole continue à Palaiseau dans les locaux de l'Unafam Essonne.**

**La psychologue clinicienne Laurence Peuvrez et la coordinatrice Christiane Lootens vous accueillent tous les premiers samedis du mois de 14h30 à 16h30.**

**Inscription obligatoire auprès de :  
Charlotte Paulze-Ribault ou des bénévoles accueillants au 01 64 46 96 21**

## Programme PROSPECT

**Une nouvelle session du programme PROSPECT débutera en novembre 2007**

**(8 séances toutes les 2 semaines).**

Ces séances d'entraide et d'échanges entre personnes qui partagent les mêmes difficultés ont pour but de :

- reprendre confiance en ses compétences ;
- améliorer sa capacité à faire face ;
- améliorer la qualité de vie face à la maladie.

**Les inscriptions sont dès à présent ouvertes au :  
01 64 46 96 21**

## Journée détente à Méréville.



Le samedi 16 juin, la section de l'Unafam Essonne se déplace à la campagne, au sud de l'Essonne, à Méréville.

Au programme de cette journée réservée à la détente, la visite guidée des jardins de Méréville, site remarquable et classé, en cours de restauration depuis l'achat de la propriété par le Conseil général de l'Essonne.

Si, à la parution de ce bulletin, vous n'avez pas reçu l'invitation (ou que vous l'avez égarée...) appelez sans tarder le siège à Palaiseau pour prévenir de votre participation.

### Santé Info Droits : ( 0 810 004 333

La ligne du CISS (Collectif Interassociatif Sur la Santé)

**Un service téléphonique** d'information juridique et sociale pour les usagers du système de santé, aux droits des personnes malades et plus globalement à l'ensemble des usagers du système de santé est dorénavant accessible. (numéro azur, coût d'une communication locale depuis un poste fixe) **répond à vos appels les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h ainsi que les mardi et jeudi de 14h à 20h.**

Une ligne est destinée aux représentants des usagers dans les instances sanitaires et sociales.

## 24 juin, journée départementale du handicap à Chamarande

Comme chaque année, nous nous retrouverons à Chamarande pour une journée d'échange. Ce sera également le moment pour chacun de découvrir les activités d'**Intersection**, le Groupe d'Entraide Mutuel (GEM) que l'ALVE parraine depuis octobre 2006. Au programme, notamment, un match de football est organisé avec plusieurs associations.



Petit rappel : ce GEM est ouvert à toutes personnes souffrant d'un handicap psychique et souhaitant adhérer à l'association, autour d'activités sportives, artistiques, culturelles et de loisirs dans un cadre amical. L'adhésion n'est pas strictement réservée aux résidents des différentes structures accueillant ces personnes ; en effet l'association est ouverte aux personnes venant de l'extérieur et ayant le souhait de partager les activités du groupe.

**Intersection** se veut un lieu de convivialité où chacun apporte à l'autre



## HANDICAP ET EMPLOI, qui peut nous aider ? l'exemple de l'ATHAREP

ATHAREP (Association Travail et Handicap dans la Recherche Publique)

Créée le 25 février 1986 par des membres handicapés et valides du CNRS, l'ATHAREP a voulu initialement promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans les établissements publics de recherche. Cette action s'est naturellement étendue aux universités, puis à l'ensemble de la fonction publique. Aujourd'hui, l'ATHAREP répond volontiers aux sollicitations des employeurs du secteur privé car son but est de favoriser sans exclusive l'emploi des personnes handicapées.

Dès les premières années de son existence, l'ATHAREP réussit à susciter plusieurs actions d'importance au sein des organismes de recherche publique : recensement des agents handicapés, mise en place de missions handicap, circulaire relative aux autorisations d'absence des parents d'enfants handicapés. Elle devient ainsi un partenaire reconnu par les EPST (CNRS, INRA, INSERM, IRD) avant d'élargir son audience aux universités.

En 1995, elle participe à la mise en place de la voie contractuelle de recrutement pour les catégories A (>bac+3) et B (>bac) de la Fonction Publique. Un an plus tard, elle organise à l'Assemblée Nationale le séminaire : «Fonction Publique et Handicap : bilan et perspectives pour une meilleure application de la loi» et joue un rôle moteur dans la création du réseau connu actuellement sous le nom d'«Handipublic».

Sa crédibilité s'est accrue depuis la création en 2001, avec le soutien du Ministère de la Fonction Publique, d'une structure d'appui au recrutement des diplômés handicapés, «AGIR POUR L'INSERTION», qui est une base de CV à la disposition des employeurs publics.

### ATHAREP

siège social : 3 rue Michel-Ange  
75794 - Paris cedex 16

#### Secrétariat :

5-7 place de l'Amphithéâtre  
75014 - Paris

Tel : 01 53 61 12 58

courriel : atharep@cnrs-dir.fr

Site : <http://www.atharep.org>

## Le Café Curieux Bar surréaliste et solidaire

### Utopie concrète

Le Café Curieux inauguré, le 22 octobre 2004, est un lieu de promotion de la citoyenneté et de développement de l'accès à la culture avec des personnes en situation de handicap psychique. Le pari du Café Curieux est de développer un espace de rencontre culturelle organisé hors les murs de l'institution psychiatrique mais en lien subtil avec elle.

### Entre surréalisme et solidarité

Le Café Curieux tente au quotidien de maintenir dans le même temps une exigence artistique et culturelle et un travail de repositionnement social pour des personnes souvent en marge. La philosophie du lieu fait référence au travail surréaliste dans la coexistence d'oeuvres issues d'artistes, de patients en psychiatrie, d'amateurs, d'objets... La coexistence des oeuvres exposées au Café Curieux renvoie à la coexistence de l'équipe de bénévoles qui s'occupe du Café - composée de personnes suivies en psychiatrie, en invalidité, au chômage ou

à la retraite - avec la clientèle du café. Le Café Curieux par sa dynamique et son ouverture culturelle dans la cité est un lieu de rencontre possible pour des publics qui se rencontrent rarement.

### Fonctionnement

Une équipe de 10 bénévoles assure l'accueil, le service et l'entretien du lieu.

La plasticienne Sabine Stellittano organise les expositions (tous les 3 mois). Des rencontres musicales, concerts, lectures et débats ouverts à tous et gratuits sont organisés 3 à 4 fois par mois.



La Café Curieux est ouvert au public du mardi au samedi de 15h à 19h.

### Groupe d'Entraide Mutuel de l'association Les Temps Mêlés

2 bis rue Colas

91390 Morsang sur Orge

Tel : 01 69 04 21 59

Blog : [leblogducafecurieux.blogspot.com](http://leblogducafecurieux.blogspot.com)

Email : [les-temps-meles@wanadoo.fr](mailto:les-temps-meles@wanadoo.fr)

Renseignements association :

Les Temps Mêlés : 01 69 51 17 57

## CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION SUR LE DÉNI

Suite à deux appels successifs dans UNAFAM-ESSONNE INFO concernant les « problèmes liés au déni de la maladie » un groupe de travail et de réflexion sur le déni s'est constitué avec les représentants de familles intéressées. Le groupe s'est déjà réuni 2 fois, les 02 avril et 07 mai derniers, et a décidé de se retrouver chaque premier lundi du mois.

### L'OBJECTIF ?

Le désir pressant de chacun des membres, qui représentent **actuellement 9 familles**, est de trouver comment arriver à faire accepter à son proche un suivi thérapeutique ou, à défaut d'y arriver, comment établir la preuve de son besoin de protection sociale, financière, juridique... Le groupe s'est donné pour objectif de voir ensemble ce qui pourrait être fait pour trouver, proposer et mettre en œuvre des solutions spécifiques aux problèmes liés au déni de la maladie. Cela va des attitudes immédiates les meilleures possibles à adopter en réponse aux manifestations du déni... jusqu'aux mesures structurelles à demander.

### LE FONCTIONNEMENT ?

Chaque participant, qui apporte son expérience, est partie prenante du travail de réflexion, de proposition et de mise en œuvre.

Un coordinateur est garant du cadre et du bon fonctionnement du groupe. En effet, ce travail exige une certaine rigueur, de l'ouverture d'esprit et beaucoup de persévérance, ceci naturellement dans un climat à la fois de confiance et de confidentialité. Agnès Lachêne, adhérente de l'Unafam depuis 11 ans, bénévole aux permanences d'accueil Unafam à Palaiseau et aux cafés-rencontres à Orsay, assure cette fonction.

Le Bureau de l'Unafam-Essonne et Charlotte Paulze-Ribault, la psychologue attachée à l'Unafam-Essonne, ainsi que l'Unafam au niveau national sont associés au déroulement de l'action du groupe.

La collaboration d'intervenants extérieurs est envisagée.

Pour travailler de manière précise et concise et en vue de constituer une base de données éventuellement exploitable, des tableaux ont été proposés afin de « ramasser » les particularités de l'expérience vécue par chacun en matière de déni.

### Renseignements et inscription éventuelle auprès de :

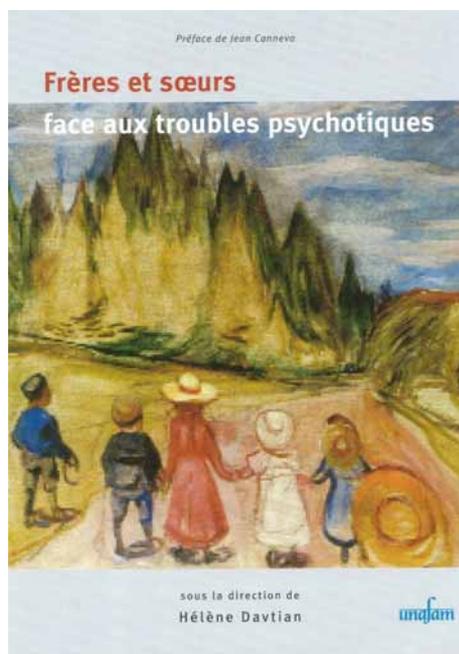
**Agnès Lachêne**, à l'Unafam-Essonne, 4 rue d'Ardenay à Palaiseau  
Tél. 01 64 46 96 21,  
où elle assure des permanences le jeudi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30, hors jours fériés et juillet-août.

## Témoignage

Ayant été élevée par une mère schizophrène, j'ai longtemps cherché des interlocuteurs pouvant répondre à mes questions. Partant du constat de ce manque, je souhaite mettre en place un temps d'écoute visant à accueillir et accompagner les enfants de malades psychiques dans leurs questionnements, leurs craintes et leurs doutes. Ces temps seraient animés par une psychologue et une éducatrice fille de malade psychique et ayant travaillé auprès de ces personnes.

Si vous êtes intéressé par ce projet, merci de contacter le siège de l'UNAFAM ( 01 64 46 96 21).

## Frères et Sœurs face aux troubles psychiques



«Frères et sœurs face aux troubles psychotiques» s'adresse aux personnes qui ont un frère ou une sœur souffrant de troubles psychotiques.

Ce livre repose sur l'expérience. Plus de trente frères et sœurs ont participé à son élaboration, espérant ainsi :

- diminuer l'impact de la maladie sur les frères et sœurs,
- donner les moyens de comprendre ce qui arrive lors de cette confrontation avec la maladie,
- rendre plus accessibles les informations dont ils ont besoin,
- aider à ne pas s'isoler et à trouver sa place au sein de la famille,
- savoir comment aider son frère ou sa sœur malade en tenant compte de soi.

En vente au siège à Palaiseau : 9,50 Euros

## Inauguration de l'allée Tony Lainé Brétigny sur Orge, le 28 avril 2007

Par une très belle journée d'avril, nous avons rendez-vous avec Monsieur le Maire de Brétigny-sur-Orge, pour inaugurer l'allée qui longe la maison du chêne à 4 oreilles. La municipalité avait choisi de lui donner le nom de Tony Lainé, pédopsychiatre de grande renommée, qui a été responsable du Pradon à Sainte Geneviève des Bois et a toujours pris position pour une psychiatrie ouverte, faite d'écoute, de dialogue, d'attention à l'autre, en opposition à l'enfermement, l'exclusion, l'asile.

Ses enfants, Anne et Etienne se sont associés à cette cérémonie. Voici leurs témoignages.

C'est avec émotion que je remercie Monsieur le Maire de Brétigny ainsi que ses collaborateurs d'avoir donné le nom de mon père à une allée de la ville.



Symboliquement, ce mot représente beaucoup. Le chemin, ou l'allée qu'a

emprunté mon père est celui d'un combat qui affirme sa solidarité aux côtés des personnes en souffrance, celui d'un combat contre l'indifférence, d'une éthique, celle du regard à l'Autre. Et bien sûr, je pense au combat des pionniers en santé mentale dans l'Essonne, aux côtés de Lucien Bonnafé, puis de mon père, qui seraient heureux de voir aujourd'hui un lieu d'accueil tel que le chêne aux quatre oreilles.

Le cheminement de la vie de mon père l'a confronté très jeune au rejet. Né d'une mère juive d'origine sibérienne, poète, et d'un père ouvrier et résistant, la seconde guerre mondiale l'a profondément marqué.

Pendant cette période, il se cache avec sa mère et son jeune frère. Âgé de 12 ou 13 ans, il veille sur la famille et dort avec une hache sous le lit. Le jour de parution du journal hebdomadaire «Le Piloris», il est toujours le premier à attendre l'ouverture du magasin de journaux, pour savoir s'ils sont sur la liste des personnes dénoncées.

Lycéen au sortir de la guerre, il écrira des poésies pour lesquelles il aura des prix puis choisit la psychiatrie.

Les camps de concentration, et la mort de quarante cinq mille malades mentaux abandonnés à la famine dans les hôpitaux, l'ont amené à se positionner contre l'exclusion et à lutter pour une psychiatrie hors les murs, et une politique de secteur. Il a privilégié l'accueil, le regard et l'écoute ainsi que l'imprévu pour faire face à la chronicité.



J' ai assisté enfant, à une scène qui m'a profondément marqué.

Tout jeune médecin chef nommé à Evreux, il commença ses fonctions en enlevant les entraves que les malades portaient aux pieds et ouvrit toutes les portes. Son arrivée provoqua un véritable remue-ménage et s'ensuivit une période de grand enthousiasme partagé avec les malades et certains membres de l'administration.

Un an plus tard, nous revenions à Poitiers où il avait fait ses études et où il créa le service de pédopsychiatrie. Pour l'enfant que j'étais, le gai dynamisme et la créativité qui régnaient parmi toute l'équipe soignante furent un véritable moteur.

Et c'est avec cette équipe qu'il rejoignit l'Essonne pour prendre la direction du secteur de pédopsychiatrie. Ce fut pour lui, le lieu des utopies, qui virent le jour au Pradon, au restaurant le Littoral, aux maisons de l'Orée, et j'en passe... La création des maisons de l'Orée pour des jeunes psychotiques qui ne pouvaient plus bénéficier des soins en pédopsychiatrie,

leur a permis d'éviter l'hospitalisation. Je suis touchée de voir que son chemin continue avec l'enthousiasme des créateurs d'autres lieux de vie, tel que le chêne aux quatre oreilles. Déjà à son époque, mon père bénéficiait du soutien des élus locaux avec lesquels il créa un large réseau de solidarités. Mais il bénéficiait également d'une large mobilisation de la population qui en ces temps moroses semble disparaître...

... Je vous remercie.

Anne Lainé

Je regrette de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui, mais, je voudrais vous témoigner à quel point je suis ému



de l'honneur que vous rendez aujourd'hui à mon père et à son travail. J'ai 27 ans, et je trouve que ma génération souffre d'un manque de conviction à toute épreuve: l'intérêt propre est érigé comme valeur suprême aussi bien dans la vie de chacun que dans les programmes de bien des politiques, qui parlent de fraternité sans jamais faire référence à l'humain et à l'humanisme. J'étais jeune lorsque Tony nous a quitté, mais voilà un terme dont je sais qu'il lui tenait à coeur plus que tout, et pour lequel il s'est battu avec conviction.

C'est pour cela que je vous remercie du fond du coeur, de cet hommage à sa personne et à son combat, parce qu'ici, ces valeurs me semblent encore bien en vie.

Etienne Lainé

## Agenda UNAFAM

Informations recueillies sur le site <http://www.unafam.org>

### 12 juin 2007 : «Prise en charge analytique des psychoses»

Conférence animée par le Dr F. Gorog de 20h à 22h dans le cadre des conférences destinées aux patients, à leur famille et à leur entourage proche sur les troubles schizophréniques - Lieu : amphithéâtre Pierre Deniker SHU Centre Hospitalier Ste Anne - accès par le 1 rue Cabanis ou par le 17 rue Broussais 75014 Paris - Renseignements auprès de l'Unafam Paris [75@unafam.org](mailto:75@unafam.org)

### 12 juin 2007 : «Dépression récurrente»

Par François Petitjean, chef de service, S 17, CHSA - discutant Eric Gallois, Praticien hospitalier, CPOA - exposé dans le cadre du cycle «Annonce du diagnostic» organisé par le CPOA de Sainte-Anne - Lieu : salle de réunion du CPOA - service du Dr Marie-Jeanne Guedj - Centre Hospitalier Sainte-Anne - 1 rue Cabanis 75014 Paris  
Renseignements et inscriptions : 01 45 65 83 70 - fax : 01 45 65 82 48

### 12 juin 2007 : «Santé mentale et Exclusion»

Journée de rencontre annuelle du Service d'appui «Santé mentale et Exclusion Sociale» de Sainte-Anne - Lieu : amphithéâtre Raymond Garcin, Hôpital Sainte-Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris - Renseignements et inscriptions : 01 45 65 87 95

### 14 juin 2007 : «Faire face aux situations d'urgence»

Dans le cadre des réunions d'information destinées aux patients atteints de troubles de l'humeur et à leur entourage, assurées par le Dr Henry Cuhe, le Dr Christian Gay et autres médecins de 19h30 à 21h - Lieu : Clinique du Château de Garches 11 bis rue de la Porte jaune 92380 Garches - Renseignements : 01 47 95 64 02

### 19 juin 2007 : «Prise en charge cognitive des schizophrénies»

Conférence animée par le Dr F. Petitjean de 20h à 22h dans le cadre des conférences destinées aux patients, à leur famille et à leur entourage proche sur les troubles schizophréniques - Lieu : amphithéâtre Pierre Deniker SHU Centre Hospitalier Ste Anne - accès par le 1 rue Cabanis ou par le 17 rue Broussais 75014 - Paris - Renseignements auprès de l'Unafam Paris - [75@unafam.org](mailto:75@unafam.org)

### 26 juin 2007 : «Questions et conclusions»

Conférence animée par le Pr F. Baylé de 20h à 22h dans le cadre des conférences destinées aux patients, à leur famille et à leur entourage proche sur les troubles schizophréniques - Lieu : amphithéâtre Pierre Deniker SHU Centre Hospitalier Ste Anne - accès par le 1 rue Cabanis ou par le 17 rue Broussais 75014 Paris  
Renseignements auprès de l'Unafam Paris - [75@unafam.org](mailto:75@unafam.org)

### 28 juin 2007 : «Place des associations de patients»

Dans le cadre des réunions d'information destinées aux patients atteints de troubles de l'humeur et à leur entourage, assurées par le Dr Henry Cuhe, le Dr Christian Gay et autres médecins de 19h30 à 21h - Lieu : Clinique du Château de Garches 11 bis rue de la Porte jaune 92380 Garches - Renseignements : 01 47 95 64 02

**Ce calendrier est volontairement incomplet, ce bulletin ne suffirait pas pour contenir toute l'information.**

**Pour toutes les autres conférences et manifestations, consultez le site : [www.unafam.org](http://www.unafam.org)**

### Réunion débat

#### Pour les frères et sœurs de personnes souffrant de troubles psychiques

L'Unafam organise au siège 12 villa Compoint Paris 17ème, des réunions animées par Hélène Davtian (psychologue) et Patrice Van Amerongen (psychiatre) destinées exclusivement aux frères et sœurs et à leurs amis ou conjoints.

La dernière de ces réunions a eu lieu le 4 juin. D'autres suivront au rythme de 4 par an. Le thème et la date des prochaines seront indiquées sur le site de l'Unafam ([www.unafam.org](http://www.unafam.org)).

Pour des questions d'organisation, il est préférable de s'inscrire avant chaque réunion auprès de Lucie Adenot  
au 01 53 06 30 43 ou par courriel à [infos@unafam.org](mailto:infos@unafam.org).



## Le coin de l'ALVE

La maison d'EDMA à Massy, ouverte depuis le 1<sup>er</sup> février 2006 a été inaugurée officiellement le 15 mars dernier au cours de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale. Monsieur Vincent Delahaye, Maire de Massy et Monsieur Jérôme Guedj, Vice-président du Conseil général en charge des solidarités et de la lutte contre les discriminations nous ont fait l'amitié de « couper » le ruban symbolique.

Monsieur Delahaye s'est félicité qu'une telle maison ait pu s'installer sur la commune de Massy, et Monsieur Guedj a rappelé l'engagement du Conseil général en faveur des personnes souffrant de handicap psychique. Il a indiqué également, que le Schéma départemental pour la période 2007/2011, prenait en compte les besoins recensés et qu'un calendrier de création serait proposé prochainement aux associations lors d'un appel à projet...

Le président de l'ALVE a pour sa part rappelé combien il était nécessaire de maintenir l'effort d'ouverture de foyers sur le département de l'Essonne, les besoins étant loin d'être couverts, avec notamment des secteurs de l'hôpital Barthélemy Durand ou de l'hôpital Sud Francilien qui ont un besoin urgent de places en maison ALVE.

La prochaine maison de l'ALVE ne sera pas essonnoise et, c'est une grande nouveauté : les sollicitations en provenance d'autres départements ont conduit en effet l'association à élargir son action à la Région Île de France. C'est donc en Seine et Marne que la prochaine création devrait avoir lieu. A la demande des soignants de l'hôpital de Melun, un projet a été déposé au Conseil général de Seine et Marne pour un foyer de 19 places, sur le territoire de la commune de Savigny le Temple. Cette maison sera donc créée et gérée par l'ALVE.

L'association **Intersection** que parraine l'ALVE a pris un essor important puisqu'elle compte maintenant plus de 60 adhérents, dont certains ne viennent pas des structures de l'ALVE. Le calendrier de ses activités est consultable sur le site :

<http://intersection91.free.fr>

Pour plus de nouvelles, rendez-vous à Chamarande le 24 juin...



**Les permanences d'accueil de l'UNAFAM en Essonne**  
(sauf jours fériés et mois d'août)  
Pour tous rendez-vous, téléphonez préalablement  
au 01 64 46 96 21  
en cas d'absence laissez un message sur le répondeur

**BRETIGNY-sur-ORGE**

CCAS 29 rue E. Branly  
Mercredi 10h - 12h

**MENNECY**

CCAS  
avenue de la Jeannotte  
tous les jours sauf le mardi

**SAVIGNY-sur-ORGE**

4 av. Charles de Gaulle  
Lundi 14h - 16h  
Mercredi 16h - 18h

**PALaiseAU**

4 rue d'Ardenay  
Voir ci-dessous

**Les ULIS**

Une psychologue peut  
recevoir les familles,  
sur rendez-vous, à Palaiseau

centre municipal de santé  
rue Brie  
Mardi 17h - 19h  
Samedi 9h - 11h

**La représentation institutionnelle de l'Unafam en Essonne**

- \* **Commission permanente du Conseil Départemental Consultatif pour les Personnes Handicapées (CDCPH)**  
-> J. DYBAL/Ph. HARGOUS
- \* **Commission exécutive MDPH de l'Essonne**  
-> Ph. HARGOUS
- \* **Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques (CDHP)** -> D. PRIOLET
- \* **Conseil d'administration et/ou CRUCQ :**
  - **Hôpital B. Durand à Etampes**  
-> J.C. MATHA et J. RAMEL
  - **Hôpital F. Manhès à Fleury Mérogis**  
-> Y. FOUQUET - P. BREMARD
  - **Hôpital de Longjumeau**  
-> A. GENEST
  - **Hôpital d'Orsay**  
-> C. LOOTENS
  - **Clinique Bel air de Crosne**  
-> P. ROYAUTÉ
  - **Hôpital Sud-Francilien**  
-> M. HUILIZEN
- \* **Conseil d'administration UDAF**  
-> P. BREMARD et M. HUILIZEN
- \* **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

**U.N.A.F.A.M. Section de l'Essonne**  
Horaires d'ouverture du siège (hors jours fériés)

\* **uniquement sur rendez-vous**

**Lundi** 14 h 00 - 17 h 00  
**Mardi** 14 h 30 - 17 h 00  
**Mercredi** 14 h 30 - 17 h 00  
**Jeu**di 14 h 30 - 17 h 00  
**Vend**redi 14 h 30 - 17 h 00\*

**Président délégué**  
**Jean-Claude MATHA**  
**Vice-Président : Jean LEFEVRE**  
**Secrétaire : Christiane LOOTENS**  
**Trésorier : Francis DECLERCQ**  
**Membres : Ph. HARGOUS - J. DYBAL**

Le bureau se réunit chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 17h au siège,  
4 rue d'Ardenay - PALAISEAU.

Les bénévoles responsables d'une activité ou d'une représentation sont plus spécialement invités à y participer, ainsi que les adhérents qui souhaitent y intervenir.